PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Tarbes, le 19 mars 2021

Communiqué de presse

Ce vendredi 19 mars à 11h s'est tenu en visio-conférence le **Comité d'orientation stratégique** prévu par la ***Feuille de route territoriale de relance du tourisme lourdais***.

Ce moment important, qui associe tous les partenaires engagés, a permis d'évoquer deux sujets majeurs :

- le soutien économique des acteurs publics au profit des entreprises et des saisonniers lourdais.
- les perspectives de relance touristique, et notamment la saison estivale co-construite par l'ensemble des acteurs.

*

Le soutien de l'État aux entreprises lourdaises s'élève à 71,4M€ depuis le début de la crise :

- **15,6M€ de Fonds de solidarité**, pour 814 entreprises aidées;
- **10,8M€ consacrés à l'activité partielle**, dont 3,5M€ spécifiquement sur le secteur Hôtellerie/Commerces/Restauration (HCR) ; cela représente l'aide apportée à 547 établissements dont 131 pour le secteur HCR ;
- **36M€ de Prêt Garanti par l'État (PGE)** auxquels il faut ajouter **6M€ de PGE "saison"**, et plus de **3M€ de prêts octroyés par BPI France** (Prêt Tourisme / Prêt Rebond).

S'ajoute à ces dispositifs un traitement spécifique des demandes gracieuses en matière fiscale, émanant des professionnels lourdais qui font état de leurs difficultés.

Le **Guichet unique de soutien et d'orientation des entreprises,** qui associe de nombreux partenaires pour apporter à chaque entreprise une solution « sur-mesure », **a déjà tenu 4 sessions depuis début février, et a permis d'accompagner 16 entreprises**, de nombreuses autres devant l'être très prochainement.

La situation des **saisonniers lourdais fait l'objet d'une attention particulière**.

- 1353 saisonniers ont ainsi été accompagnés par Pôle Emploi.
- 1245 mises en relation avec des employeurs ont été effectuées notamment dans le cadre du forum pour l'emploi organisé spécifiquement pour les saisonniers lourdais (« Tous mobilisés pour les saisonniers lourdais » qui s'est tenu du 1er au 4 décembre 2020).
- 350 saisonniers lourdais en fin de droit ont bénéficié de l'aide exceptionnelle permettant d'atteindre 900€ de revenu.

Le **Guichet unique des saisonniers** permettra d'améliorer la prise en charge de ces saisonniers, en identifiant leurs besoins et en proposant des réponses concrètes. L'action de l'association des saisonniers de Lourdes et de la Vallée (ASLV 65) a été unanimement saluée.

*

Le projet de saison estivale 2021, qui sera présenté à la presse très prochainement, a été validé par l'ensemble des acteurs. Cette saison permettra de **relancer la destination « Lourdes »,** à la faveur d'une programmation culturelle riche co-construite par l'ensemble des acteurs locaux, à partir des 26 et 27 juin prochains, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

*

Rodrigue FURCY : « *L'État a mobilisé des moyens financiers sans précédents pour soutenir les entreprises et les saisonniers lourdais et continuera d'être présent pour accompagner cette relance. Une dynamique de travail très positive a été engagée et je me félicite que l'ensemble des acteurs travaillent dans le même sens. Ce travail en commun ouvre des perspectives avec un projet de saison estivale 2021 très riche.* »